

DÉCONTAMINATION D0/ND1
ÉTAPES ET ATTENDUS
VADE MECUM D'AIDE A LA RÉALISATION D0/ND1

DDETSPP 40
Version 17/01/2022

Préambule :

- Déterminer en amont le périmètre de décontamination.
- Vade-mecum à adapter à chaque situation, ajouts possibles
- Vérifier la capacité de la fosse à lisier à accueillir les eaux de nettoyage le cas échéant.

Pour les bâtiments standards :

Étapes chronologiques	Attendus
- Nettoyage des abords des bâtiments	Aucun stockage de matériel et/ou matériaux autour des bâtiments
- Vidange des gouttières	Gouttières dépourvues d'herbes ou mousses ou résidus végétaux divers
- Débroussaillage des abords	Pas de broussaille autour des bâtiments afin de faciliter l'accès du personnel en charge du lavage et désinfection et la dératisation du site
- Décontamination des circuits d'aliments	Décontamination intérieure selon le protocole défini
- Décontamination des circuits d'abreuvements	Décontamination intérieure selon le protocole défini
- Lavage/décapage avec détergent de haut en bas de l'ensemble des installations extérieures	Absence de paille ou matières organiques aux abords : <ul style="list-style-type: none"> • des toitures des cabanes mobiles, • des silos et des aires bétonnées sous les silos, • de la cuve de gaz, • des sas, • des capots d'aération, • des jupes des bâtiments, • des extracteurs d'air.
- Lavage et détergence des rideaux et grilles extérieur et intérieur (baisser les rideaux le plus possible) y compris glissières.	Absence de matières dans les joints des rideaux et les grillages Absence de matière dans le pli du rideau, dessous de la barre de fond

-Lavage/détergence de l'intérieur des bâtiments	Absence de paille ou matières organiques, poussières... au niveau : <ul style="list-style-type: none"> • du plafond et des armatures de charpente, • des luminaires, • des lanterneaux de toits, • des grillages, • des extracteurs d'air ou capots d'aération, • des trappes et e fermées ou ouvertes.
-Lavage détergence des sols	Absence de paille ou matières organiques, poussières.... <ul style="list-style-type: none"> • Si le sol est en terre battue, il doit bénéficier d'un complément de curage + balayage + chaux, • Les caillebotis doivent être lavés recto et verso.
- Lavage détergence du petit matériel. Attention au lavage haute-pression qui parfois peut ne pas être suffisant. Le démontage est à privilégier selon les types d'équipements	Absence de résidus dans : <ul style="list-style-type: none"> • les mangeoires, • les pipettes, • les abreuvoirs, • les rebords intérieurs des trémies, • le matériel de contention, • les supports de cuve, • les lampes chauffantes.
-Nettoyage des fils électriques, tuyauterie, tableaux électriques à la lingette	Visuel propre dépourvu de poussières, saletés et toiles d'araignées.
Selon périmètre de décontamination, prévoir un nettoyage : <ul style="list-style-type: none"> • des locaux annexes (hangar de stockage du matériel, du quai d'embarquement des animaux), • des autres matériels (pailleuse, distributrice, tracteur, remorque, , matériel de contention). 	Visuel propre dépourvu de poussières, saletés et toiles d'araignées. Stockage à l'abri des re-contaminations

Pour les salles de gavage :

Étapes chronologiques	Attendus
- Nettoyage des abords des bâtiments	Aucun stockage de matériel et/ou matériaux autour des bâtiments
- Vidange des gouttières	Gouttières dépourvues d'herbes ou mousses ou résidus végétaux divers
- Débroussaillage des abords (y-compris de la fosse à lisier)	Pas de broussaille autour des bâtiments afin de faciliter l'accès du personnel en charge du lavage et désinfection et la dératisation du site
<p>- Lavage/décapage avec détergent de haut en bas des extérieurs</p> <p>NB : les extracteurs seront fait en plusieurs fois : extérieur volets fermés puis ensuite intérieur avec une cale pour que les volets restent ouverts , les grilles de sécurité doivent être ouvertes pour qu'il ne reste plus aucune matière dans le cadre des extracteurs . Celle-ci est enlevée à la main si nécessaire. Il est donc essentiel de commencer l'intérieur du bâtiment par cette étape.</p>	<p>Visuel propre. Absence de matières sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les volets extérieurs des extracteurs, • les sorties de systèmes de raclage, • des silos et des aires bétonnées situées sous les silos. <p>Les abords de fosse à lisier doivent être propres Si grille extérieure : absence de plumes</p>
- Lavage et détergence du bac équarrissage et congélateur équarrissage	Visuel propre : Absence des matières
-Si présence de gaine rigide : passage du robot	Intérieur des gaines propres
-Lavage/détergence du sas et salle de préparation (préalablement les étagères et outils divers ont été débarrassés, nettoyés puis mis de côté pour assurer un lavage de leur support, les fils électriques ont été dépoussiérés / soufflés)	Sols, murs, plafonds propres sans toiles d'araignées ni souillures. Stock de matériel EPI jetable dans conditionnement lavable et désinfectable Systèmes électriques dépourvus de poussières, saletés et toiles d'araignées.
-Lavage/détergence de la gaveuse et son embuc	
-Démontage des filtres cooling en fibres plastiques si présence pour lavage et trempage	Visuel propre dépourvu de poussières, saletés et toiles d'araignées.
<p>-Insertion de galets de désinfectant dans la cuve à cooling et mise en route du système pour saturation des filtres cartons</p> <p><i>DDETSPP ordonnera la destruction des filtres en carton par brûlage</i></p>	<p>Tuyauterie interne du système cooling désinfecté</p> <p>Filtres cooling encore en place mais les neufs sont commandés ou</p>

<i> dans foyer IA si nécessaire : le démontage des filtres cartons se réalise une fois les filtres neufs réceptionnés , l'éleveur fait le démontage lave et désinfecte le cadre et remonte les filtres neufs. (la D2 se réalise donc en présence des filtres neufs)</i>	réceptionnés
-Décontamination des circuits d'abreuvements, passage de produit acide/ base ou chlore dans les circuits ou réserves d'abreuvoirs	Opérations effectuées
-Prélavage des cages pour faire tomber la matière dans les fosses	Visuel propre dépourvu de poussières, saletés et toiles d'araignées.
-Mettre les racleurs en route pour pousser le lisier	
-Lavage/détergence du plafond et des luminaires	
- Lavage/détergence des murs - Lavage détergence des fils et tuyaux divers	
-Lavage/détergence des cages dessus/dessous si caillebotis ou grilles amovibles = on démonte et on fait recto/verso NB une attention particulière est donnée au dessous des barres de guidage qui se nettoient à l'éponge. - Lavage/détergence des ventilateurs en cascades	Absence de matière sous les barres de guidage, les déflecteurs Absence de plumes dans les grilles des ventilateurs Absence de matière dessus et dessous les cages.
-Lavage/détergence des fosses	Absence de lisier , croûte ou résidus de maïs dans les fosses
- Re-cage et re-fosse si besoin	
- Extracteur : rinçage en dernier	Absence totale de matière organique sur les pales, dans le cadre des extracteurs et sur les volets des volets de fermeture Absence de plumes sur les grilles de sécurité
- Fils électriques, tuyauterie , tableau électriques à la lingette si nécessaire	Visuel propre dépourvu de poussières, saletés et toiles d'araignées.

Pour les parcours :

Étapes	Attendus
Les parcours ne doivent pas présenter de surfaces inondées, de mares ou flaques d'eau stagnantes, de zones très boueuses ainsi que surfaces en herbe haute	Absence herbes hautes, ornières, flaques...
Chaulage des zones fréquentées par une forte densité d'animaux ou sur les zones à proximité des bâtiments : <ul style="list-style-type: none">• A minima chaulage sur 3-10m autour du bâtiment,• Laisser agir 3-4 heures,• Puis griffage (passage de cover-crop).	Opérations effectuées

Autres :

Étapes	Attendus
Dépeuplement basse-cour si présence sur site (autoconsommation possible)	Absence de basse-cour sur site, décontamination de l'emplacement le cas échéant.
Élimination des déchets des poubelles des sas	Absence de déchets dans les poubelles
Vêtements de travail et bottes/sabots lavés et désinfectés	Tenues propres
Évacuation des sous produits animaux issue des tueries ou salles d'abattage ou basse-cour(plumes,viscères ..)	Plumes chaulées avec fumier ou envoyées vers unités de traitement agréé sous produits animaux. Viscères envoyés vers unités de traitement agréées sous produits animaux. Nourrissage des chiens interdit.